



SERD 2014 : les inscriptions sont ouvertes !

Relayée sur le territoire par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, (ADEME), la SERD 2014 (Semaine Européenne de la Réduction des Déchets) se tiendra du **22 au 30 novembre prochain**. Elle a pour objectif l'incitation à la réduction des déchets et pour thématique annuelle la lutte contre le gaspillage alimentaire. Vous êtes un particulier, une collectivité, un professionnel ou encore une association, **dès le 2 septembre**, vous pourrez inscrire vos actions sur le site web dédié : www.serd.ademe.fr. De son côté, l'ADEME vérifie que l'action s'inscrit dans le cadre du programme puis la labellise. Le porteur de projet reçoit un identifiant et un mot de passe pour accéder à des commandes d'outils locaux et nationaux de communication (ex : affiches nationales, kakémonos locaux, etc.). Vous avez besoin d'aide ? Pour vous accompagner dans l'élaboration de votre action et votre inscription, vous pouvez vous rapprocher de **Catherine GUILLAUME** (catherine.guillaume.solutions@gmail.com / 78 81 67) et **Nolwenn FORAY** (environnement.caledonie@ademe.fr / 24 35 17).

Qu'est-ce que la SERD ?

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) est un événement à l'échelle européenne, relayé par l'ADEME, dont l'objectif est de sensibiliser tous les publics à la réduction des déchets au moyen d'actions et de campagnes. La SERD est aujourd'hui un projet soutenu par la Commission Européenne (LIFE+). Un séminaire de préparation a réuni 100 participants le 3 juillet 2014 à Nouméa.

Quelles actions mener ?

L'objectif est de donner des **clés pour agir au quotidien** aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant. A cette occasion, les quantités chiffrées de déchets évitables pourront être mises en avant.

Les actions pourront être conduites sur le gaspillage alimentaire, la promotion du compostage, les déchets papier ou emballages, la réutilisation/réparation, les opérations de nettoyage...

En 2013, plus de 2 600 actions ont concerné 709 porteurs dont 189 en Outre-Mer. En Nouvelle-Calédonie, des actions ont été portées par la Ville de Nouméa, le SIGN, le SIVM Sud, la CCI NC et l'ADEME.

Outils disponibles en Nouvelle-Calédonie :

- une exposition de 5 kakémonos sur la prévention des déchets (Bien acheter, mieux utiliser, moins jeter et composter au jardin),
- des exemplaires de la nouvelle bande dessinée « UN CAILLOU BIEN NET » réalisée en collaboration avec Bernard BERGER (LA BROUSSE EN FOLIE) et son affiche,
- des tee-shirts « Petits Objets – Gros Déchets »,
- des supports nationaux : nouvelles expositions lutte contre le gaspillage alimentaire, bd « mégapoubs », jeu de l'oie....



Pour en savoir plus sur la SERD en Nouvelle-Calédonie, consultez les actes du séminaire de préparation du 3 juillet 2014 : <http://www.nouvelle-caledonie.ademe.fr/actualite/toute-lactu>